Association Française des AIDANTS
Centre de formation

Catalogue de formation 2014

Association Française des AIDANTS — 250 bis, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS
www.aidants.fr

Edito

Madame, Monsieur,

L'Association Française des AIDANTS a désormais 10 ans. 10 années de travail pour que la contribution des 8,5 millions d'aidants puisse être reconnue au sein de la société. 10 ans de présence auprès des proches aidants via le réseau national des Cafés des Aidants. Un bilan dont nous sommes fiers, mais le défi se poursuit !

Il se poursuit par le développement de son ancrage territorial, par l'accompagnement des structures souhaitant mener une réflexion sur la thématique des aidants, et bien sûr par son Centre de formation, le tout dans un réseau de partenariats que nous avons tissé et avec lequel nous avançons.

Dans ce contexte, la formation se fait l'écho de notre démarche.

Pour les proches aidants d'abord, afin que chacun soit outillé pour mieux vivre son quotidien d'aidant. « Savoir comment on s'y prend », voilà une des problématiques des aidants : comment s'y prendre dans la relation à son proche quand s'immisce le handicap ou la maladie ? Pour aider son proche dans les gestes du quotidien, quand les professionnels ne sont pas là ? Et pour la difficile conciliation de sa vie ordinaire et de sa vie d'aidant ?
Afin de tenir compte de la réalité des proches aidants, l'Association Française des AIDANTS a tenu à construire une formation modulaire, permettant à chacun de choisir les modules faisant écho à son quotidien et d'accéder aux repères et aux outils répondant à ses besoins.

Pour les professionnels également, afin de les sensibiliser à la situation des aidants et de les guider dans la co-construction de solutions où chacun, personne en difficultés de vie, proche aidant et professionnel, voit sa parole prise en compte et énonce ce qui lui fait difficulté. Ainsi, chacun pourra trouver sa juste place et être reconnu dans le rôle qui est le sien.

Pour la seconde édition de son catalogue, l'Association Française des AIDANTS enrichit son offre de formation professionnelle avec de nouveaux programmes concernant aussi bien la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie que l'accompagnement des aidants, dans le cadre d'actions collectives, par exemple.

Enfin, ce catalogue est pour nous l'occasion de vous proposer une formation à l'utilisation d'un outil créé par l'association : le guide de repérage de la situation d'un proche aidant. Il se veut être une démarche visant à regarder, dans une approche globale, la situation de l'aidant afin d'identifier avec lui des réponses adaptées et circonstanciées à ses attentes et en fonction de son parcours.

Bien sûr, ces formations ont vocation à s'adapter à vos besoins pour compléter la créativité permanente dont vous faites preuve au quotidien pour que chacun ait la parole.

Florence Leduc,
Présidente de l'Association Française des AIDANTS.

Photo : Bernard LACHAUX pour Unifaf

Sommaire

La formation des proches aidants 4

- Notre démarche et nos modules 5
- Mettre en œuvre une action de formation des proches aidants sur son territoire 6

La formation des professionnels 7

Nos engagements 8

- En intra-établissement 9
- En inter-établissements 10
- L'équipe pédagogique 11
- Les outils pédagogiques 12

Nos programmes de formation 13

Prendre en compte les aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie 14

- Professionnels d'intervention et aidants : trouver sa juste place avec la personne accompagnée 15
- Prendre en compte les aidants dans l'évaluation de la situation des personnes en difficulté de vie 16
- Prévenir les situations à risque de maltraitance au sein de l'environnement familial 17
- Questionnement éthique et prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes fragilisées 18
- Les outils de la gestion des conflits entre personnes accompagnées, aidants et équipes professionnelles 19
- Construire une démarche de prise en compte des aidants dans sa structure 20

Accompagner les proches aidants 21

- Repérer la situation d'un aidant à partir d'un guide 22
- Concevoir et mettre en œuvre une action d'accompagnement des aidants 23
- Animer une action collective d'accompagnement des aidants 24
- Les aidants et les mesures de protection juridique 25

Informations générales 26

- Bulletin d'inscription 27
- Conditions générales des prestations de formation 28
- Plan d'accès 29
- Présentation de l'Association Française des AIDANTS 30

La formation des proches aidants

Notre démarche et nos modules p. 5

Mettre en œuvre une action de formation des proches aidants sur son territoire p. 6

La formation des proches aidants : de quoi s'agit-il ?

- **Un parcours** pour revisiter la relation à son proche en toute connaissance de cause, avec l'éclairage de connaissances sur les pathologies et le handicap, les dispositifs et relais existants, les ressorts de la relation d'aide, etc.

- **Une opportunité** de se saisir de son expérience pour la rendre aussi enrichissante et constructive que possible et pour ne pas la laisser prendre totalement le pas sur sa vie personnelle et sociale, ni sur sa santé.

- **Une possibilité** de rendre son quotidien plus confortable, grâce à l'acquisition de techniques pour savoir comment s'y prendre quand les professionnels ne sont pas là.

La formation des proches aidants : quels objectifs ?

Outiller les proches aidants d'éléments de connaissance théoriques, techniques et relationnels avec les objectifs suivants :

- Prendre la mesure de leur engagement auprès de leur proche
- Concilier vie personnelle et sociale avec vie d'aidant
- Conserver la qualité de leur relation à leur proche

La formation des proches aidants : comment ?

- Tous les aidants n'ayant pas besoin d'être formés et n'ayant pas tous les mêmes attentes, la formation est une réponse parmi d'autres et elle doit s'inscrire dans une démarche globale de prise en compte des aidants.

L'Association Française des Aidants a construit un parcours de formation modulaire, laissant la possibilité aux aidants de participer aux modules qui les intéressent.

Les modules proposés par l'Association Française des AIDANTS

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
Quand la maladie, le handicap s'immisce dans la relation à mon proche	Etre aidant : une posture, des besoins et attentes, des limites	La relation au quotidien avec mon proche	Trouver sa place auprès des professionnels	Comment s'y prendre avec mon proche pour les gestes de la vie quotidienne ?

Ces modules de formation ont vocation à être proposés par des structures partenaires de l'association selon le cahier des charges défini par l'association.

La formation des proches aidants

Mettre en œuvre une action de formation des proches aidants sur son territoire

Vous êtes un acteur de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire (Conseil Général, Centre local d'information et de coordination, plateforme de répit, réseau de santé, Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer, service d'aide et de soin, établissement d'accueil…)

Vous souhaitez proposer aux proches aidants de votre territoire des actions de formation

L'Association Française des AIDANTS vous accompagne dans cette démarche :

En identifiant avec vous les enjeux de la mise en œuvre d'une action de formation sur votre territoire, en fonction du public que vous accompagnez

En mettant à votre disposition une méthodologie de mise en place, de suivi et d'évaluation de l'action

En élaborant avec vous le plan de communication à mettre en œuvre auprès des aidants

En formant les formateurs qui animeront les modules de formation*

En vous transmettant un kit pédagogique précisant pour chaque module de formation : les objectifs, le contenu, le séquençage, les méthodes, les supports

* Seule cette action relève de la formation professionnelle continue.

Contact pour tout renseignement : Charlotte Lozac'h,
chargée de projet « Centre de formation »

☎ 01.45.48.63.43 charlotte.lozach@aidants.fr

La formation des professionnels

Nos engagements	p. 8
Nos programmes de formation	p. 13

Nos engagements

En intra-établissement	p. 9
En inter-établissements	p. 10
L'équipe pédagogique	p. 11
Les outils pédagogiques	p. 12

En intra-établissement

Vous accompagner de la construction au suivi de votre projet de formation

Etablir pour vous une proposition d'intervention personnalisée, en fonction de vos attentes et de vos objectifs

Avant toute intervention, nous échangeons sur vos questionnements en lien avec la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie. Ainsi, nous construisons ensemble une proposition d'intervention sur mesure.

Pourquoi choisir l'intra-établissement ?

Ces formations s'ajustent à la culture de votre structure et s'inscrivent véritablement dans son fonctionnement.

Définir ensemble des modalités d'intervention qui vous conviennent le mieux

Formations pluridisciplinaires	Formations spécifiques
Public : tout professionnel de la structure indépendamment de sa fonction et de ses missions.	**Public** : professionnels exerçant une mission spécifique (ex. : direction, encadrement, évaluation, accompagnement social, soin à domicile…).
Avantage : elles favorisent l'émergence d'une culture professionnelle commune sur la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie.	**Avantage :** elles permettent d'acquérir des savoirs et savoir-faire spécifiques à l'exercice de ses missions professionnelles.

Etre à vos côtés pour le suivi de votre projet de formation

Suite à chaque formation :

- Nous vous transmettons **un compte-rendu pédagogique**
- Nous vous proposons un entretien téléphonique afin de réaliser **le bilan de votre projet de formation**

Si les programmes de formation proposés dans ce catalogue ne correspondent pas à vos besoins, nous construisons avec vous un programme de formation ajusté à vos attentes.

Nous sommes à votre disposition au 01.45.48.63.43.

Tarifs d'intervention : entre 1250 et 1500 € *
par jour pour un groupe jusqu'à environ 15 participants, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

* Nous proposons des tarifs préférentiels aux structures adhérentes porteuses de Cafés des Aidants.

En inter-établissements

Des formations sur les diverses questions liées à la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Les avantages des formations en inter-établissements

- **Vous faire rencontrer d'autres professionnels** engagés sur la prise en compte et l'accompagnement des aidants
- **Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la coopération** entre professionnels d'un même secteur

Les formations proposées

- **Nous proposons tout au long de l'année des formations dans plusieurs villes de France** (Bordeaux, Lille, Lyon, Paris, Nantes, Marseille, Strasbourg, etc.)
- **Pour être tenu informé des actualités du Centre de formation,** inscrivez-vous à notre lettre d'information par simple mail à l'adresse charlotte.lozach@aidants.fr

Retrouvez le calendrier de nos formations en inter-établissements sur www.aidants.fr/centre-de-formation

- **Nous organisons également des formations en inter-établissements à la demande**, par exemple pour des fédérations d'établissements et de services, ou pour des structures partenaires ayant l'habitude de mutualiser leurs formations. Les dates, le lieu et le programme de formation sont ainsi laissés au choix des structures.

Pour vous inscrire à nos formations, il vous suffit de nous renvoyer complété le bulletin d'inscription (p. 27).

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 01.45.48.63.43.

Tarif : 295 € * par jour et par participant

* Tarif pour les structures adhérentes porteuses d'un Café des Aidants : 245 €

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre OPCA pour connaître les conditions de prise en charge financière des actions de formation auxquelles vous souhaitez participer ou que vous souhaitez organiser.

L'équipe pédagogique

Des formateurs issus d'horizons multiples

Les membres de l'équipe pédagogique sont chercheurs, praticiens et sont issus de disciplines variées : sociologie, droit, psychologie, anthropologie, philosophie, philosophie politique...

Ils justifient tous d'une :

- **Expérience** significative en matière de formation professionnelle
- **Connaissance** des secteurs de l'aide, du soin et de l'accompagnement
- **Compréhension** des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées dans leur environnement de vie (domicile ou établissement)

Nos formateurs peuvent, dans certains cas, intervenir en binôme avec un aidant-formateur.

Parmi les formateurs de l'équipe pédagogique :

Patricia Auzas, anthropologue et psychosociologue de formation, elle s'est spécialisée depuis une quinzaine d'années dans la formation et l'accompagnement des professionnels. Elle élabore et conduit différents dispositifs de groupe : formation, formation-action et analyse des pratiques. L'interculturalité, les relations entre les professionnels et les familles, l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et des familles, sont ses principaux champs de compétences.

Aurélie de Andrade est juriste, consultante-formatrice et médiatrice. Ses activités vont de l'analyse des pratiques professionnelles à la gestion de situations complexes dans le champ social et médico-social, ainsi que celui de la famille. Ses travaux de recherche questionnent la construction normative et son appropriation par les acteurs concernés. L'un de ses domaines de spécialité est la prévention et le traitement de comportements relationnels conflictuels.

Matthieu Elgard, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social, il est diplômé de Sciences-Po Paris et en philosophie. Il travaille notamment sur les questions d'autonomie et d'éthique.

Franck Guichet est sociologue. Il travaille en lien avec des associations d'aide et de soins à domicile, et plus particulièrement sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des personnes souffrant de handicaps psychiques, et plus globalement sur les personnes en perte d'autonomie.

Brigitte Hasler opère dans les champs de l'accompagnement aux mutations des métiers dans les organisations sociales et médico-sociales (OSMS), de l'organisation et l'analyse du travail, du développement des compétences individuelles et collectives. Elle accompagne les OSMS dans leur réflexion collective visant la bientraitance et l'amélioration de la qualité. Elle a dirigé, entre janvier 1984 et août 2007, un foyer-logement, une association de services aux personnes et un centre de formation.

Des méthodes pédagogiques interactives et innovantes

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre par nos formateurs sont pensées pour favoriser une acquisition pérenne des savoirs et savoir-faire et permettre leur utilisation au quotidien. Elles sont fondées sur des principes d'interactivité et d'ajustement permanent.

Exemples : photolangage, théâtre-forum, mind-mapping, mises en situations, études de cas, présentations croisées, travail sur les représentations, brainstorming...

Des supports pédagogiques attractifs

Les supports pédagogiques proposés sont variés pour susciter et maintenir l'attention et l'intérêt des participants. Ils favorisent la compréhension, la mémorisation et l'appropriation des connaissances et outils présentés en formation.

Exemples : vidéos, articles, revues de presse, photos…

Une documentation remise à chaque participant

A l'issue de chaque session, nous remettons aux participants un document présentant des repères sur la question des aidants :

- Données statistiques
- Approche sémantique
- L'accompagnement des personnes fragilisées dans leur environnement de vie
- La prise en compte des besoins des aidants
- La construction de projets d'accompagnement circonstanciés à l'attention des aidants en difficulté

Nos programmes de formation

Prendre en compte les aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie	p. 14 à p. 20
L'accompagnement des aidants	p. 21 à p. 26

Prendre en compte les aidants dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Professionnels d'intervention et aidants : trouver sa juste place avec la personne accompagnée

Accompagner une personne en difficulté de vie, c'est prendre en compte son environnement, dans lequel se trouvent les proches aidants. Les professionnels sont donc amenés, dans leur pratique professionnelle quotidienne, à travailler en collaboration avec l'entourage. Néanmoins, les relations entre professionnels et proches sont souvent complexes et chacun, dans la singularité de son approche, a des difficultés à trouver sa juste place avec la personne accompagnée. Cette situation peut être à l'origine d'incompréhensions, de tensions voire de conflits. Comment comprendre ces situations, et surtout comment les prévenir et les appréhender ? Comment mettre à parité les champs d'expertise de chacun des acteurs impliqués dans cette triade ?

Objectifs

- Construire avec les usagers et les aidants une relation de confiance, basées sur une reconnaissance mutuelle de la place et du rôle de chacun
- Inscrire son rôle professionnel dans une complémentarité avec les aidants et les personnes accompagnées
- Repérer, le cas échéant, les difficultés et les besoins propres des aidants afin de pouvoir les orienter et leur apporter des réponses circonstanciées

Contenu

Les proches aidants

Qui sont-ils et que vivent-ils ?
Comment sont-ils pris en compte dans notre société ?

Les situations d'accompagnement d'une personne fragilisée

La place et le rôle de chacun des acteurs en présence : une approche globale
Aidants et professionnels : la négociation des places de chacun
Projet de vie et projet personnalisé

La communication avec les proches aidants

L'entrée en relation
La communication au quotidien
La communication en situation de conflit

L'accompagnement des proches aidants

Les réponses possibles et les différents dispositifs existants
L'intégration de la prise en compte des aidants dans l'exercice de ses missions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping)
- Mises en situation

Professionnels de l'aide, du soin et de l'accompagnement exerçant à domicile ou en établissement

(*infirmiers, aides-soignants, aides à domicile, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale...*)

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250€ et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la thématique des aidants et des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées

Contact : **Charlotte Lozac'h**,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Prendre en compte les aidants dans l'évaluation de la situation des personnes en difficulté de vie

Evaluer la situation d'une personne en difficulté de vie est une mission aussi complexe que déterminante. Pour que l'évaluation permette de définir les modalités d'action les plus pertinentes auprès de cette personne, l'évaluateur doit tenir compte de l'environnement dans lequel elle évolue. Dans la grande majorité des cas, les aidants tiennent une place majeure dans cet environnement. Analyser cette place et le rôle qu'ils assurent auprès de leur proche, faire appel à leur expertise et à leur expérience, comprendre leurs besoins et leurs attentes s'inscrit dans une démarche globale d'évaluation. Celle-ci est fondamentale pour construire un projet d'accompagnement adapté aux ressources et aux capacités de chacun, relevant d'une logique de prévention.

Objectifs

- Comprendre le sens de la place occupée par chacun des acteurs en présence au moment de l'évaluation
- Comprendre les enjeux rattachés à la prise en compte des aidants pour évaluer dans leur globalité les situations des personnes fragilisées
- Analyser la place et le rôle tenus au quotidien par les aidants
- Repérer les besoins et les attentes des aidants et les orienter vers les dispositifs adaptés
- Identifier les points de vigilance d'une situation qui nécessitent un suivi par des partenaires

Contenu

La question des proches aidants

Les proches aidants dans la société française actuelle
Le vécu des proches aidants et la relation d'aide

Méthodologie de la prise en compte des aidants pour l'évaluation de la situation d'une personne fragilisée

La place et le rôle de chaque acteur au moment de l'évaluation

La prise en compte de la parole de la personne fragilisée et du proche aidant

Le repérage des besoins propres à chacun

L'analyse des modalités selon lesquelles l'aidant accompagne son proche au quotidien

Au-delà du plan d'aide : le projet de vie et le projet personnalisé de la personne fragilisée et de l'aidant

L'accompagnement des aidants

Les réponses possibles et les dispositifs existants
La construction d'une proposition d'accompagnement personnalisée et circonstanciée

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations
- Mises en situation et jeux de rôle

Professionnels exerçant des missions d'évaluation

(*au sein de Conseils Généraux, Centres Locaux d'Information et de Coordination, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, caisses de retraite, services d'aide et de soin à domicile…)*

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la thématique des aidants et de l'évaluation de la situation des personnes fragilisées

Contact : **Charlotte Lozac'h**,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Prévenir les situations à risque de maltraitance au sein de l'environnement familial

Les proches aidants sont fortement mis à contribution dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie. Ces situations peuvent donner lieu à un investissement majeur de leur part, à des huis clos et à des corps à corps pouvant générer un risque de maltraitance. Comment repérer ce risque et identifier, le cas échéant, les actions à mettre en œuvre pour éviter qu'il ne se transforme en acte de maltraitance ? Comment, dans cette démarche, prendre en compte les besoins respectifs de l'aidant et de son proche en leur donnant la possibilité de conserver leur lien initial et permettre à chacun de disposer de son espace de vie ?

Objectifs

- S'approprier les concepts et les intégrer dans une conception professionnelle
- Identifier les facteurs de risque et déterminer les actions correctives à mettre en place
- Intégrer une culture de la bientraitance

Contenu

La prise en compte des proches aidants

La question des aidants en France
Les conséquences de l'accompagnement d'un proche
Les enjeux fondamentaux de la prise en compte des proches aidants

Repères sur la maltraitance au sein de l'environnement familial

Les définitions institutionnelles
Les différentes formes de maltraitance et leurs conséquences
Les conditions entrainant la maltraitance
Les acteurs impliqués et leurs responsabilités

La prévention de la maltraitance au sein de l'environnement familial

L'impact des représentations individuelles et collectives sur le repérage de la maltraitance
Les préconisations et recommandations de bonnes pratiques des organismes de référence
Les différents acteurs de la prévention et l'articulation de leur rôle
Les outils de la prévention : les indicateurs et les mécanismes de traitement des risques

La culture de la bientraitance

Maltraitance et bientraitance : nuances et spécificités
La prise en compte de la parole de chaque acteur
Les conditions à réunir pour cultiver la bientraitance

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Echanges et débats

Professionnels de l'aide et du soin accompagnant à domicile ou en établissement des personnes en difficulté de vie

(cadres dirigeants et intermédiaires, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels paramédicaux…)

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la prévention de la maltraitance dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Contact : **Charlotte Lozac'h,**
chargée de projet « Centre de formation »
01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Questionnement éthique et prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes fragilisées

Face aux difficultés parfois rencontrées par les professionnels de l'aide et du soin dans des situations où les valeurs, les demandes et les principes d'intervention des différents acteurs en présence entrent en contradiction, la démarche de questionnement éthique peut s'avérer nécessaire pour ouvrir la voie à un accompagnement concerté et ajusté des personnes. Mais à quelle posture et à quelle démarche renvoie le questionnement éthique ? Quels en sont les enjeux et les effets pour les personnes accompagnées, les proches aidants et les professionnels ? Quelles sont les conditions à réunir pour mettre en œuvre un espace de réflexion partagée et ancrée dans le quotidien ?

Objectifs

- Appréhender le champ conceptuel de la réflexion éthique
- Identifier les situations se référant à un questionnement éthique
- Acquérir des repères méthodologiques pour mettre en œuvre une démarche de questionnement éthique

Contenu

Les enjeux et problématiques de la prise en compte des proches dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

L'éthique : une approche par les concepts

L'éthique dans ses rapports avec la morale, le droit, la déontologie et la responsabilité

Autonomie, dignité, respect, justice et vulnérabilité : des concepts au cœur de la réflexion éthique

Questionnement éthique et réalités professionnelles

L'analyse des situations rencontrées comme point d'appui du questionnement éthique

Le cadre institutionnel, la réglementation, les normes et les protocoles dans la réflexion éthique

La démarche éthique et ses liens avec la recherche de sens, la prise de décision et l'ajustement des pratiques professionnelles

La mise en œuvre du questionnement éthique

Le repérage des situations relevant d'un questionnement éthique

Le cadre et les objectifs opérationnels

Les instances et les acteurs

Principes de fonctionnement et règles de délibération

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Echanges et débats

Professionnels de l'aide et du soin accompagnant à domicile ou en établissement des personnes en difficultés de vie

(cadres dirigeants et intermédiaires, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels paramédicaux...)

1 jour

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour /

Formateur spécialiste de la réflexion éthique dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Contact : **Charlotte Lozac'h,**
chargée de projet « Centre de formation »
01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Les outils de la gestion des conflits entre personnes accompagnées, aidants et équipes professionnelles

Les relations entre personnes accompagnées, proches aidants et professionnels, lorsqu'elles sont empreintes d'incompréhensions et de non-dits peuvent devenir conflictuelles et rendre difficiles la concertation et la négociation, pourtant indispensables à l'élaboration d'un projet d'accompagnement où chacun peut trouver sa juste place et être reconnu le rôle qui est le sien. En tant que directeur ou cadre, quelles stratégies mettre en œuvre et quels outils mobiliser pour prévenir les conflits ? Comment se positionner et agir en situation de conflit ? Comment se saisir du conflit pour faire évoluer les pratiques professionnelles ? Cette formation sera également l'occasion de faire un focus sur un outil au service de la résolution des conflits : la médiation.

Objectifs

- Identifier les différentes composantes d'une situation conflictuelle
- Repérer la nature et les limites de son rôle dans la genèse et la résolution d'un conflit
- Disposer de techniques de communication facilitant la gestion d'un conflit
- Savoir se saisir du conflit comme levier d'amélioration des pratiques
- Savoir pourquoi, quand et comment recourir à la médiation

Contenu

La personne en difficulté de vie, le proche aidant et le professionnel

La place de chacun
La négociation des rôles

La gestion des conflits

L'analyse des différentes dimensions d'une situation conflictuelle : une approche systémique
Les différentes stratégies de traitement d'un conflit
La communication en situation de conflit : les écueils à éviter et les techniques à favoriser

La médiation au service de la résolution des conflits

La médiation : enjeux, finalités, acteurs et méthodes
Quels conflits pour quelles médiations ?
Le recours à la médiation en pratique

Vers la prévention des conflits

De l'identification des causes aux ajustements organisationnels
Du repérage des points de vigilance dans une situation à la mise en œuvre d'actions adaptées

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping)
- Etude de cas
- Mises en situation

Professionnels de direction, d'encadrement et de coordination exerçant au sein de structures accompagnant des personnes en difficulté de vie à domicile ou en établissement

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la gestion des conflits et de la médiation

Contact : **Charlotte Lozac'h**,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Construire une démarche de prise en compte des aidants dans sa structure

La prise en compte de l'entourage des personnes en difficulté de vie est inscrite dans la loi du 2 janvier 2002, elle figure aussi parmi les préconisations et les recommandations de bonnes pratiques, comme celles de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) ou de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Néanmoins, cette prise en compte est complexe à mettre en œuvre au quotidien. Quelles sont les responsabilités des structures à l'égard des proches aidants ? Comment prendre en compte l'entourage tout en respectant les besoins et les attentes des personnes fragilisées ? Quelles réponses apporter aux aidants en difficulté ou en souffrance ?

Objectifs

- Identifier les enjeux rattachés à la prise en compte des aidants
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques sur ce sujet
- Définir les missions de sa structure à l'égard des aidants
- Elaborer des stratégies et un plan d'action pour mettre en œuvre, concrètement et au quotidien, la prise en compte des aidants dans sa structure et instaurer avec eux des relations de confiance
- Clarifier sa mission et celle des professionnels de sa structure à l'égard des aidants

Contenu

La question des proches aidants

Repères statistiques, démographiques et historiques

La prise en compte des aidants dans la société

L'expérience d'accompagner un proche en difficulté de vie

Les proches aidants et le projet institutionnel et de service

L'aidant, la personne fragilisée, le professionnel : la place et le rôle de chacun

Les préconisations et recommandations de bonnes pratiques des organismes de référence en matière de prise en compte et d'accompagnement des aidants

L'analyse de la problématique des proches aidants au sein des structures d'accompagnement et de soin

Exemples de stratégies pour prendre en compte et accompagner les aidants au sein des établissements et services

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travail sur les représentations (photolangage, mind-mapping)

Professionnels dirigeant ou encadrant des services de soin ou d'accompagnement à domicile ou en établissement

(directeurs, directeurs adjoints, cadres intermédiaires, coordinateurs...)

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la thématique des aidants et des problématiques professionnelles liées à l'accompagnement des personnes fragilisées

Contact : **Charlotte Lozac'h**,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Accompagner les aidants

Repérer la situation d'un aidant à partir d'un guide

Accompagner les proches aidants, que l'on soit un professionnel de l'intervention ou de coordination, revêt des enjeux de différentes natures : comment apporter des réponses adaptées à chaque situation dans sa singularité ? C'est dans ce cadre que l'Association Française des AIDANTS a créé un guide de repérage de la situation d'un proche aidant. Plus qu'un outil de travail, c'est une démarche ayant la volonté de s'inscrire dans une approche globale de la situation de l'aidant.

A l'issue de la formation, nous remettons à chaque participant un code d'accès au guide dans sa version informatisée ainsi qu'une notice d'utilisation de l'outil.

Objectifs

- S'approprier une démarche d'observation et de repérage de la situation d'un proche aidant
- Pouvoir orienter les aidants vers des réponses circonstanciées et adaptées à leur situation
- Maîtriser l'utilisation de l'outil dans sa version informatique

Contenu

Le guide de repérage : un outil au service d'une démarche

La question des aidants : une approche sociétale et privée
La prise en compte des aidants : des besoins spécifiques et des réponses adaptées
L'observation et le repérage de la situation : finalités et principes généraux

Les étapes d'utilisation du guide

Le recueil de l'information
La construction du projet avec l'aidant
L'élaboration de la synthèse
L'orientation et l'accompagnement des proches aidants
Le suivi des situations

L'appropriation technique de l'outil dans sa version informatisée

L'interface d'utilisation
Les fonctionnalités
La création et le suivi d'un dossier

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation d'utilisation de l'outil informatique
- Etudes de cas

Professionnels concernés par l'accompagnement des aidants dans le cadre de leurs missions

(évaluation, suivi, encadrement, coordination)

1 jour

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur ayant une expertise sur la question des aidants et de leur accompagnement

Contact : **Charlotte Lozac'h**,
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Concevoir et mettre en œuvre une action d'accompagnement des aidants

Sur les territoires, nombre d'actions à destination des proches aidants sont mises en place par différents porteurs de projet afin de proposer aux aidants des espaces de soutien collectif, qu'il s'agisse de moments conviviaux, de groupes de parole, de réunions d'information, de formations, d'ateliers ludiques, etc. Ces dispositifs s'inscrivent dans un tissu local mais ont parfois des difficultés à trouver leur public et à devenir pérennes, du fait d'une communication ne faisant pas écho auprès des aidants eux-mêmes ou d'un format peu adapté à la réalité vécue par les proches aidants. Comment construire une action collective localement adaptée à destination des aidants ? Quels sont les facteurs favorisant le succès de la démarche ?

Objectifs

Disposer d'un cadre méthodologique pour la construction de projets à destination des proches aidants afin de développer sa capacité à :

- Elaborer la finalité et les objectifs de l'action
- Repérer les facteurs de réussite et les écueils à éviter dans l'élaboration de l'action et construire un plan d'action
- Identifier les outils de communication pertinents et bâtir un plan de communication

Contenu

Les aidants : des situations, des besoins et des réponses

La question des aidants : une approche sociétale et privée

Des réponses territorialisées et variées à l'appui d'exemples concrets

De la diversité des situations à l'élaboration d'une offre adaptée : regards croisés sur les attentes et les besoins

La démarche de projet appliquée à l'accompagnement des aidants

Les enjeux et les objectifs d'une action collective pour les aidants

Les acteurs à mobiliser

L'organisation technique de l'action à mettre en œuvre

La communication autour du projet (discours, cibles, outils)

Le suivi et l'évaluation de l'action

L'élaboration d'une démarche coordonnée

La prise en compte de la parole des aidants dans l'élaboration du dispositif

La mutualisation des moyens via le travail en réseau et les partenariats

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les représentations (brainstorming, mind-mapping)
- Etudes de cas

Professionnels mettant en œuvre des actions d'accompagnement des aidants au sein de structures de coordination, de services d'aide et de soin, d'établissements d'accueils, de réseaux de santé, etc.

1 jour

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la thématique des aidants et de la conduite de projets dans le secteur de l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Contact : **Charlotte Lozac'h,**
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Animer une action collective d'accompagnement des aidants

De nombreuses initiatives sont mises en œuvre à l'intention des aidants sur les territoires, les actions collectives (groupes d'échanges, réunions d'informations, formations, etc.) étant un mode d'intervention largement répandu pour les accompagner. L'animation de ces actions peut néanmoins poser difficulté : comment créer un climat de confiance propice aux échanges ? Comment réguler les prises de parole et les interactions entre les participants ? Comment prendre en compte la double dimension, sociétale et privée, de la question des aidants et s'assurer que ces actions ne participent de l'assignation des aidants à leur rôle ? L'adéquation des méthodes d'animation aux objectifs de l'action est un facteur clé de la réussite du projet, tant d'un point de vue déontologique que pratique.

Objectifs

- Faire évoluer ses représentations sur la question des proches aidants afin d'accueillir et de prendre en compte la singularité des histoires et des situations
- Choisir une méthodologie d'animation pertinente au regard des objectifs de l'action et des attentes des participants
- Développer sa capacité à :
  - Créer un cadre structurant et rassurant pour les participants
  - Gérer les différentes dimensions de l'animation
  - Réagir face à une situation inattendue

Contenu

Les proches aidants dans la société française actuelle

Eléments de définition

Approche sociodémographique

L'expérience d'accompagner un proche en difficulté de vie

Méthodologie d'animation d'une action collective

Eléments de dynamique des groupes restreints

Le choix de la méthodologie de travail

Les différentes étapes de l'action : accueil, déroulement de l'action, synthèse, évaluation

Les différentes fonctions de l'animateur

La co-animation : avantages, contraintes, règles de fonctionnement

La gestion des difficultés éventuelles : différents degrés de participation, jugements de valeur, envahissement émotionnel

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les représentations par le photolangage
- Travail en ateliers
- Mises en situation et jeux de rôles

Professionnels animant des actions collectives d'accompagnement des aidants

(travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de santé exerçant au sein de structures de coordination, d'accompagnement, d'aide ou de soin)

2 jours

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Formateur spécialiste de la thématique des aidants et de l'animation de groupes en action sociale et de santé

Contact : **Charlotte Lozac'h,**
chargée de projet « Centre de formation »

01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Les aidants et les mesures de protection juridique

Assurer le rôle de tuteur ou de curateur de son proche n'est pas anodin pour les aidants : cette responsabilité engendre de nombreuses conséquences, tant juridiques que relationnelles. Pour que les aidants s'engagent de façon éclairée dans ce rôle, ils doivent être informés par des professionnels connaissant le cadre juridique relatif à la protection des majeurs, saisissant les enjeux éthiques qui s'y rattachent et en capacité de les orienter vers les différentes alternatives possibles, particulièrement lorsqu'ils font face à des situations de crise.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur le régime juridique de la protection des majeurs
- Repérer les enjeux et les conséquences de ces mesures pour les personnes en difficulté de vie et les proches aidants
- Développer sa capacité à :
  - Informer les aidants sur l'ensemble des voies possibles
  - Accompagner les aidants dans le repérage des solutions les plus adaptées à leur situation et à celle de leur proche

Contenu

Repères sur la protection juridique des majeurs

Notion de personne juridique
Les mesures de protection juridique
Les acteurs de la protection juridique
Protection juridique et signalement

Les aidants dans le cadre législatif et juridique

Le proche aidant, acteur principal de la loi du 5 mars 2007
Les conséquences de la filiation et de l'union

Les aidants et les mesures de protection juridique en pratique

Le phénomène d'autocontrainte des aidants
Etat des lieux des pratiques professionnelles
Les conséquences d'une protection juridique mal adaptée
Les alternatives possibles à la protection juridique

L'orientation des aidants face aux mesures de protection juridique

L'analyse de la situation de l'aidant et de son proche
La co-construction d'une réponse adaptée et circonstanciée

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Mises en situation, jeux de rôles

Professionnels concernés par la protection juridique des majeurs ou assurant des missions d'information et d'orientation des proches aidants

1 jour

Intra-établissement
ou
Inter-établissements

Tarif intra : entre 1250 € et 1500 € / jour

Tarif inter : 295 € / jour / personne

Juriste spécialiste de la protection juridique et plus généralement des questions liées à l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

Contact : **Charlotte Lozac'h,**
chargée de projet « Centre de formation »

☎ 01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr

Informations générales

Bulletin d'inscription p. 27

Conditions générales des prestations de formation p. 28

Plan d'accès p. 29

Présentation de l'Association Française des AIDANTS p. 30

Bulletin d'inscription

Formation

Intitulé : ……

Date(s) ……

Lieu : ……

Participants

Civilité	Prénom	Nom	Adresse email	Fonction

Structure

Raison sociale : ……

Adresse : ……

……

……

Code postal : …… **Ville :** ……

Téléphone : …… **Fax :** ……

Nom du représentant légal : ……

Fonction du représentant légal : ……

Nom du responsable formation : ……

Mail du responsable formation : ……

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal et cachet de la structure :

A retourner complété et signé, accompagné du règlement :

- Par email à l'adresse charlotte.lozach@aidants.fr
- Par fax au 01.44.07.02.62
- Par courrier à l'attention de Charlotte Lozac'h
  Association Française des AIDANTS
  250 bis, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS

N° de déclaration d'activité : 11 75 48897 75

Conditions générales des prestations de formation

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales des prestations de formation telles qu'elles sont définies dans le présent catalogue de formation en page 28.

Conditions générales des prestations de formation

Article 1 : Objet et champ d'application

Toute inscription à une formation en inter-établissements est considérée comme effective dès réception par le Centre de formation du bulletin d'inscription dument complété et signé par la structure, accompagné du règlement des frais d'inscription. Toute commande de formation est considérée comme effective dès l'acceptation écrite par la structure de la proposition d'intervention qui lui a été adressée par le Centre de formation. Toute inscription ou commande de formation vaut acceptation sans réserve par la structure des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Contractualisation de l'action de formation

Une fois l'inscription ou la commande de formation effective, le Centre de formation transmet à la structure une convention de formation professionnelle en double exemplaire, accompagnée du programme détaillé de l'action de formation et du règlement intérieur du Centre de formation. Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle est à retourner par la structure au Centre de formation. Le programme détaillé de l'action de formation et le règlement intérieur du Centre de formation sont à remettre par la structure aux stagiaires de l'action de formation.

Article 3 : Modification du programme ou des modalités de déroulement de l'action de formation

Si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, l'Association Française des AIDANTS se réserve le droit de modifier le programme ou les modalités de déroulement (dates, lieu, intervenant) de l'action de formation. Elle s'engage à en informer la structure dans les meilleurs délais et par tous les moyens dont elle dispose.

Article 4 : Convocation à l'action de formation

Pour les formations en inter-établissements, l'Association Française des AIDANTS précise aux stagiaires par courrier électronique ou par lettre simple la date, le lieu et les horaires de formation au minimum 15 jours avant le début de l'action de formation. Pour les formations en intra-établissement, la structure est tenu de transmettre ces informations aux stagiaires.

Article 5 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre et d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de l'Association Française des AIDANTS.

Article 6 : Responsabilité

Durant toute la durée des sessions de formation, les stagiaires sont soumis au respect du règlement intérieur du Centre de formation. Les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur structure d'origine pendant toute la durée du stage pour les risques d'accidents du travail et d'accidents de trajets dans le cadre de la législation en vigueur.

Article 7 : Evaluation des formations

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de stage précisant les résultats de l'évaluation des acquis réalisée par le formateur est remise à chaque stagiaire.

Article 8 : Facturation et règlement

Le règlement de la formation se fait dès réception par la structure de la facture émise à l'issue de la formation. Le Centre de formation remet à la structure une copie de la feuille d'émargement avec la facture. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera due de plein droit. Une indemnisation complémentaire est susceptible d'être réclamée dès lors que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 : Annulation par la structure

Toute annulation d'inscription à une action de formation doit être signifiée au Centre de formation par écrit au moins 10 jours avant le début de la formation. Si l'annulation d'inscription est réalisée dans un délai inférieur à 10 jours, le Centre de formation facturera à la structure 30% du coût total de l'action de formation au titre d'indemnité forfaitaire. Sauf cas de force majeure, si aucune annulation d'inscription n'est transmise par écrit au Centre de formation, la totalité de l'action de formation sera facturée à la structure.

Article 10 : Annulation par le Centre de formation

Si, de façon exceptionnelle, l'Association Française des AIDANTS est contrainte de reporter ou d'annuler tout ou partie de l'action de formation, elle s'engage à prévenir la structure, par tout moyen, au plus tard deux semaines avant le début du stage. Le cas échéant, aucune indemnité ne sera versée par l'Association Française des AIDANTS à la structure.

Article 11 : Litige

Si un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Plan d'accès

Adresse : Association Française des AIDANTS — 250 bis, boulevard Saint-Germain — 75007 PARIS

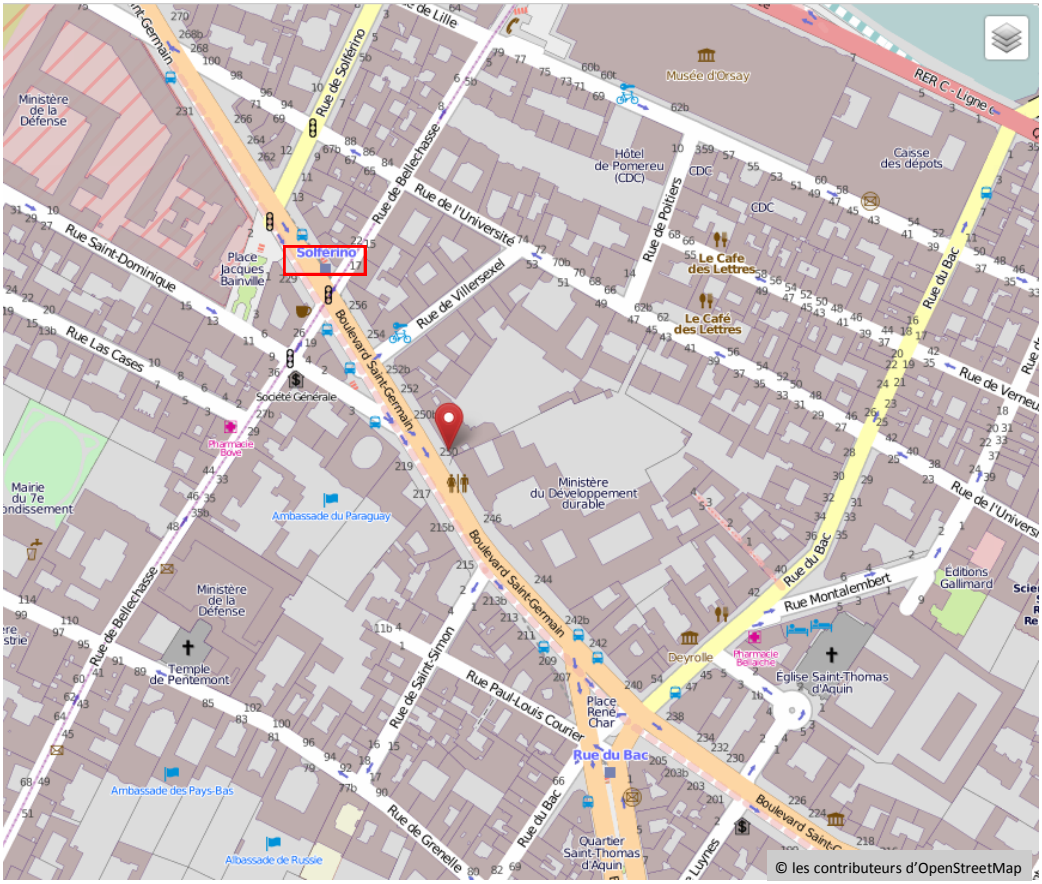

EN MÉTRO : **De la gare Saint-Lazare** (15 min environ) : Prendre la ligne 12 – Direction Mairie d'Issy – Descendre à Solferino **De la gare de l'Est ou de la gare du Nord** (30 min environ) : Prendre la ligne 4 –Direction Porte d'Orléans – Descendre à Montparnasse Prendre la ligne 12 – Direction Aubervilliers – Descendre à Solferino **De la gare de Lyon** (30 min environ) : Prendre la ligne 14 – Direction Saint-Lazare – Descendre à Madeleine Prendre la ligne 12 – Direction Mairie d'Issy – Descendre à Solferino **De la gare d'Austerlitz** (30 min environ) : Prendre la ligne 10 – Direction Boulogne – Descendre à Sèvres-Babylone Prendre la ligne 12 – Direction Aubervilliers – Descendre à Solferino **De la gare Montparnasse** (10 min environ) : Prendre la ligne 12 – Direction Auvervilliers – Descendre à Solferino	
EN BUS : Bus n°63, 68, 69, 83, 84, 94 Arrêt Solferino-Bellechasse	**EN RER :** RER C – Station Musée d'Orsay

Pour l'hébergement, n'hésitez pas à nous contacter,
nous vous transmettons une liste d'hôtels à proximité de nos locaux.

L'Association Française des AIDANTS
Un projet politique et des réalisations

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des AIDANTS milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société. Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du réseau national des Cafés des Aidants®, assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles, diffuse l'information, développe des partenariats et participe à la construction d'outils pour mieux appréhender les attentes et les besoins des aidants.

Un projet politique

- Promouvoir **une vision du rôle de l'aidant** dans sa double dimension : le lien à la personne accompagnée et le lien à la société
- Contribuer à faire émerger la **dimension sociétale** liée à la thématique des aidants, au-delà de la dimension privée
- Accompagner **tous les aidants sans distinction** liée à l'âge ou à la pathologie de la personne accompagnée
- **Porter une parole** sur le rôle et la place des aidants

Un réseau de Cafés des Aidants®

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les proches aidants accompagnant des personnes en perte d'autonomie en raison de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Les Cafés des Aidants sont **portés localement par des porteurs de projets** (CLIC, CCAS, établissement d'accueil, service d'aide et de soins à domicile, etc.), que l'association accompagne dans la mise en œuvre opérationnelle. Les partenaires porteurs de projet « Cafés des Aidants » sont regroupés au sein d'**un réseau national** et sont **adhérents de l'association en tant que membres associés**.

Un Centre de formation

Le Centre de formation de l'association s'adresse aux proches aidants et aux professionnels pour permettre à chacun de trouver sa juste place auprès de la personne en difficulté de vie et d'être reconnu dans le rôle qui est le sien. La formation à destination des proches aidants a pour objectif de leur **permettre de prendre la mesure de leur engagement auprès de leur proche**, et de les accompagner dans la conciliation de leur vie ordinaire et de leur vie d'aidant. La formation à destination des professionnels s'adresse aux responsables de structures, aux intervenants professionnels, aux équipes d'évaluation et aux professionnels de l'action sociale et médico-sociale. L'objectif principal de ces formations est **favoriser la prise en compte du rôle et de la place des proches aidants** par les professionnels.

Des outils

- **Le guide de repérage de la situation d'un proche aidant a pour objectif de déterminer un projet avec l'aidant**, et d'identifier les réponses correspondant à ses besoins et ses attentes d'après une vision globale de sa situation. Ce guide, pouvant être utilisé après y avoir été formé, se décompose en cinq étapes (identification de l'aidant, activités effectuées auprès de la personne accompagnée, autres interventions auprès de la personne en difficulté de vie, situation de l'aidant, proposition et construction d'un projet personnalisé).
- **Un site Internet** proposant :
  - Un espace des aidants
  - Un fonds documentaire
  - Les actualités dans le champ du handicap et du vieillissement
  - Les actualités de l'association
  - La possibilité pour les aidants de poser des questions

Des partenariats

L'Association Française des AIDANTS a vocation à être une **porte d'entrée sur la question des aidants**. C'est la raison pour laquelle elle travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs traitant de la question des proches aidants. **Les aidants eux-mêmes sont partenaires de l'association**, en adhérant et en devenant parties prenantes du projet associatif.

Pour en savoir plus : www.aidants.fr

Notes

AIDANTS

Ensemble, portons la parole des aidants !

Pour toute question concernant le projet politique, les réalisations et les outils de l'association, n'hésitez pas à contacter :

Elodie JUNG, responsable de l'association

Charlotte LOZAC'H, chargée de projet « Centre de formation »

Aurélie MATIGNON, chargée de projet « Cafés des Aidants »

Pour être tenu informé des actualités du Centre de formation
Inscrivez-vous à notre lettre d'information par simple mail à l'adresse charlotte.lozach@aidants.fr

www.aidants.fr

Association Française des AIDANTS
250 bis, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS **aide@aidants.fr** **01.45.48.00.28**